



République Française

# VILLE DE TOULON

Hôtel de Ville – Avenue de la République – CS 71407 – 83056 TOULON Cedex - 04 94 36 30 00

Service Affaires Générales  
Pôle Assemblées  
Tél. 04.94.36.89.25  
ASSEMBLEE@mairie-toulon.fr

## CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 20 MAI 2022 ORDRE DU JOUR

DECISIONS .....	2
EDUCATION.....	5
ENFANCE.....	5
RESSOURCES HUMAINES.....	5
FINANCES.....	7
MARCHES PUBLICS .....	8
CULTURE.....	9
MEDIATHEQUES .....	9
EXPOSITIONS.....	9
PROPRIETES FONCIERES .....	10
DEFI CLIMATIQUE .....	11
AMENAGEMENT DURABLE .....	12
DYNAMISATION COMMERCIALE .....	13
COMMUNICATION.....	13
TRAVAUX COMMUNAUX.....	14

# DECISIONS

## COMPTE RENDU

Compte rendu des diverses décisions prises par Monsieur le Maire de Toulon, Ancien Ministre dans le cadre de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales : règlements des frais et honoraires, assurances, ester en Justice, louage de choses et autres pour le mois de mai 2022, en application de la délibération du 12 juin 2020 enregistrée sous le numéro 2020/17/S.

### DECISIONS DE PAIEMENT : Frais d'actes et de contentieux

**2022/018** - Paiement au Cabinet CLAMENCE, Avocats Associés, de la somme de 960 € TTC dans l'affaire DINH – PRUNEAU - MARY C/THERON, policiers municipaux agressés dans le cadre de leurs fonctions (Note d'honoraires n° 1246).

**2022/019** - Paiement de la somme de 165,62 € TTC, à la SCP d'Huissiers J.L. GIORDANO et L. GONGORA, au titre de ses frais et honoraires dans l'affaire Ville de TOULON / KIELTOLAKI (Délivrance de commandement de payer) – Facture du 27.01.22 n° M1354.

**2022/020** - Paiement de la somme de 187,08 € TTC, à la SCP d'Huissiers Patrick LAURE et Henri ALDEGUER, relative aux frais de « délivrance de commandement de payer visant la clause résolutoire » dans l'affaire Ville de TOULON / Gaston BRICOUT – Facture du 21.01.22 – Dossier 170585.

**2022/025** - Paiement à la SELARL OFFICE NOTARIAL TOULON LIBERTE, de la somme de 1.332,49 € en règlement de ses frais et honoraires dans le cadre de la donation BOUKOFF.

**2022/027** - Paiement de la somme de 300 € TTC, à la SCP d'Huissiers J.L. GIORDANO et L. GONGORA, au titre de ses frais d'établissement de procès-verbal du constat du 23 février 2022 dans l'affaire Ville de TOULON / QDD (Constat d'occupation illicite du garage communal n° 247) – Facture du 23.02.2022 n° M2851/

### DECISIONS DE LOUAGE DE CHOSE :

**2022/021** - DE CONCLURE avec Madame Karine PLANCHENOT BOUILHOL demeurant Le Cigalon Bt 2, 276, chemin de la Martelle – 83200 TOULON, un bail d'habitation portant sur un logement communal situé école élémentaire Cité des Pins, avenue André Le Châtelier sis à TOULON (Var).

Ce bail d'habitation est consenti à compter du 15 mars 2022 pour la durée de six ans renouvelable par tacite reconduction ne pouvant excéder douze ans, moyennant un loyer mensuel de 550,80 €, révisable chaque année sur l'indice de références des loyers (I.R.L.).

Ces loyers seront imputés en recettes sur le Budget de la Ville, chapitre 70, article 71, article 752

**2022/023** - DE CONCLURE avec l'Association « UNIS-CITES MEDITERRANEE » dont le siège social est sis à MARSEILLE (13001), 13, boulevard d'Athènes, Antenne de TOULON, 14, rue Anatole France, à TOULON (83000), une convention à titre précaire et révocable portant sur des locaux communaux sis à TOULON, « Salle de la Pivotte », avenue Amiral Krantz.

Cette convention est consentie à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 pour la durée de six mois non renouvelable.

Compte tenu du but poursuivi par cette Association, cette mise à disposition est consentie à titre gratuit.

**2022/024** - DE CONCLURE avec d'une part, la Métropole Toulon-Provence-Méditerranée, dont le siège social est situé 107, boulevard Henri Fabre – 83000 TOULON et, d'autre part, l'association diocésaine Fréjus-Toulon pour la Paroisse du Mourillon à Toulon, sise 73, avenue Victorine, 83000 TOULON, une convention tripartite à titre précaire et révocable portant sur l'occupation de locaux pour un orgue au sein de l'Eglise Saint Flavien, située rue Muiron à TOULON.

Cette convention est consentie pour une durée équivalente à deux années scolaires, 2018-2019, 2019-2020 et fera l'objet d'une reconduction tacite, au plus 2 fois, pour la même durée.

Compte tenu du but poursuivi par la Métropole Toulon Provence Méditerranée qui est d'occuper avec son instrument de type orgue une emprise des locaux de l'Eglise Saint Flavien, gérée par la Paroisse et de le mettre à disposition des élèves et enseignants du conservatoire pour des activités régulières et ponctuelles d'enseignement, cette mise à disposition est consentie à titre gratuit.

**2022/028** - DE RESILIER la convention en date du 30 janvier 2020 portant mise à disposition à titre précaire et révocable du C.O.F.S. de locaux sis à l'Espace Culturel des Lices « Cave des Lices », 6, Bd Commandant Nicolas.

Cette convention sera résiliée à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2022, soit le 30 juin 2022 au plus tard.

**2022/031** - DE CONCLURE avec « L'Amicale des Anciens Séniors du Rugby Club Toulonnais » dont le siège social est sis à TOULON (83000), 227 rue Alexandre Prat Flottes, une convention d'occupation à titre précaire et révocable portant sur des locaux communaux situés à TOULON (83000), Quai Joseph LAFONTAN, sous la Tribune Delangre (Ancien Club House), cadastrés section BZ numéro 240.

Cette convention est consentie à compter du 1<sup>er</sup> avril 2022 pour la durée d'une année, renouvelable par tacite reconduction d'année en année, et sans pouvoir excéder 12 ans.

La Ville consent au Preneur une mise à disposition gratuite à l'exception des frais de fonctionnement, à la charge du Preneur, qui devra installer des compteurs à son nom. Le Preneur s'acquittera également de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

Ces frais et taxes seront imputés en recettes sur le Budget de la Ville, chapitre 70, article 71, compte 70878.

## **ESTER EN JUSTICE :**

**2022/029** - Affaire n° 2200283-2 (CTX 2022-02 : recours devant le Tribunal administratif de Toulon en annulation de la décision du 8/12/2021 plaçant un agent en congé de maladie ordinaire d'office du 1<sup>er</sup> juillet 2021 au 31 décembre 2021) et Affaire n° 2200286-2 (CTX 2022-03 : recours devant le Tribunal administratif de Toulon en annulation de la décision du 06/01/2022 plaçant un agent en congé de maladie ordinaire d'office du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 janvier 2022) – Désignation d'un avocat.

## **CIMETIERES :**

**2022/05** - Attribution de concessions funéraires.

## **VIE ETUDIANTE :**

**2022/001/MdEIJ** – DE CONCLURE avec l'Association de la Fondation Etudiante pour la Ville « AFEV » dont le siège social est sis 221 rue Lafayette – 75010 Paris, une convention de mise à disposition de locaux à titre précaire et révocable portant sur les locaux communaux dénommés « Maison de l'Etudiant et de l'Information Jeunesse » situés à Toulon, 3-7 rue de la glacière, afin d'utiliser ces locaux dans le cadre de permanences d'information et d'accompagnement des jeunes et étudiants dont le planning prévisionnel est formalisé dans la convention.

**2022/002/MdEIJ** – DE CONCLURE avec l'Association NQT, pour l'égalité vers l'emploi, structure associative dont le siège social est fixé, 34 ter Boulevard Ornano 93200 Saint Denis, une convention de mise à disposition de locaux à titre précaire et révocable portant sur les locaux communaux dénommés « Maison de l'Etudiant et de l'Information Jeunesse » situés à Toulon, 3-7 rue de la glacière, afin d'utiliser ces locaux dans le cadre de permanences d'information et d'accompagnement des jeunes et étudiants dont le planning prévisionnel est formalisé dans la convention.

**2022/003/MdEIJ** – DE CONCLURE avec l'Association Ligue Varoise de Prévention (LVP), structure associative dont le siège social est fixé 68 avenue Victor Agostini 83000 TOULON, une convention de mise à disposition de locaux à titre précaire et révocable portant sur les locaux communaux dénommés « Maison de l'Etudiant et de l'Information Jeunesse » situés à Toulon, 3-7 rue de la glacière, afin d'utiliser ces locaux dans le cadre de permanences d'information et d'accompagnement des jeunes et étudiants dont le planning prévisionnel est formalisé dans la convention.

## **COMMANDE PUBLIQUE :**

**2022/04** – Information concernant la conclusion des marchés publics.

**2022/05** – Information concernant la conclusion des marchés publics.

## **AFFAIRES CULTURELLES :**

**2022/DAC002** – Don d'un album de 95 photographies réalisées par l'artiste japonais Torazo TAMEMASA, appartenant à M. et Mme JUBIOT.

## **FINANCES :**

**2022/1/F** – Modification adresse Régie Pôle Accueil des Familles.

## **RAPPORTEUR**

**Madame Josée MASSI, 2ème Adjoint au Maire**

### **EDUCATION**

<b>02.1.01</b> <b>DIRéducjeun004</b> <b>2022/81/S</b>	Signature de la convention cadre triennale de la Cité Educative étendue de Toulon
<b>02.1.02</b> <b>DIRéducjeun003</b> <b>2022/82/S</b>	Avis du Conseil Municipal sur la fixation du montant de l'Indemnité Représentative de Logement des instituteurs pour 2021
<b>02.1.03</b> <b>DIRéducjeun002</b> <b>2022/83/S</b>	Attribution de subventions de fonctionnement à diverses associations relevant de l'éducation au titre de l'exercice 2022

### **ENFANCE**

<b>02.2.01</b> <b>DFJcont03</b> <b>2022/84/S</b>	Autorisation de signer avec la Caisse Nationale Militaire de Sécurité Sociale une convention de transfert de gestion à titre gracieux du bâtiment dépendant de son domaine public et abritant la crèche et le multi-accueil Lamalgue
--	--

### **RESSOURCES HUMAINES**

<b>02.4.01</b> <b>DIRsat001</b> <b>2022/85/S</b>	Signature de la convention de mise à disposition à temps incomplet des équipes de la direction Santé au Travail auprès du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Toulon
<b>02.4.02</b> <b>DIRsat002</b> <b>2022/86/S</b>	Signature d'une convention de mise à disposition à temps incomplet des équipes de la direction Santé au Travail auprès du Centre de Gestion 83
<b>02.4.03</b> <b>DRHpaie-carrières02</b> <b>2022/87/S</b>	Autorisation de signer la convention relative au renouvellement de la mise à disposition d'un fonctionnaire de la Ville de Toulon auprès du Centre Communal d'Action Sociale de Toulon

<b>02.4.04</b> <b>DRHcoju01</b> <b>2022/88/S</b>	Elections professionnelles 2022 : Mise en place du vote électronique
<b>02.4.05</b> <b>DRHcoju02</b> <b>2022/89/S</b>	Création des instances communes (CAP et CCP) entre la commune et les établissements publics rattachés (Centre Communal d'Action Sociale et Caisse des Ecoles)
<b>02.4.06</b> <b>DRHcoju03</b> <b>2022/90/S</b>	Création d'un Comité Social Territorial commun entre la Commune et la Caisse des Ecoles
<b>02.4.07</b> <b>DIRsat003</b> <b>2022/91/S</b>	Signature de l'avenant au contrat d'accompagnement du Fonds National de Prévention de la Caisse Nationale des Retraites des Agents des Collectivités Locales pour la démarche de prévention n°2020-DP8948
<b>02.4.08</b> <b>DRHremob002</b> <b>2022/92/S</b>	Fixation des effectifs et de la rémunération du personnel saisonnier 2022

## RAPPORTEUR

Monsieur Robert CAVANNA, 3ème Adjoint au Maire

### FINANCES

<b>03.1.01</b> <b>DFJbudg003</b> <b>2022/93/S</b>	Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2023
<b>03.1.02</b> <b>DFJbudg005</b> <b>2022/94/S</b>	Constitution de provisions en application de l'article R2321-2 du Code Général des Collectivités Territoriales - Budget Principal
<b>03.1.03</b> <b>DFJprbu05</b> <b>2022/95/S</b>	Demande de soutien financier auprès du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le cadre du dispositif d'aide aux communes "Région sûre" pour l'acquisition d'équipements de la police municipale au titre de l'année 2022
<b>03.1.04</b> <b>DFJprbu06</b> <b>2022/96/S</b>	Demande de soutien financier auprès de l'Agence Régionale de la Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur pour le maintien du centre de vaccination COVID du 1er janvier au 18 février 2022
<b>03.1.05</b> <b>DFJprbu08</b> <b>2022/97/S</b>	Demande de soutien financier au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance 2022 pour les actions communales concourant à la prévention de la délinquance et de la radicalisation
<b>03.1.06</b> <b>DFJprbu07</b> <b>2022/98/S</b>	Dépôt de candidature et demande de soutien financier pour la réalisation de 2 campagnes de sensibilisation et de mobilisation des riverains dans le cadre de la lutte anti-vectorielle contre la prolifération des moustiques sur un périmètre communal déterminé au titre de l'appel à projets "Santé Environnement 2022" de l'Agence Régionale de la Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur

## **MARCHES PUBLICS**

<b>03.4.01</b> <b>DFJmarch02</b> <b>2022/99/S</b>	Groupement de commandes avec le Centre Communal d'Action Sociale de Toulon et la Commune du Pradet en vue de la conclusion d'un accord-cadre à bons de commandes pour des fournitures administratives
<b>03.5.01</b> <b>DGScons01</b> <b>2022/100/S</b>	Désignation des représentants de la Ville au sein du conseil d'administration de l'association les Centres Sociaux de Toulon. Modification de la délibération n°2020/40/S du 26 juin 2020



## RAPPORTEUR

Monsieur Yann TAINGUY, 5ème Adjoint au Maire

### CULTURE

<b>05.1.01</b> <b>DSPDCmuse002</b> <b>2022/101/S</b>	Autorisation de transférer à la Ville de Toulon la propriété des collections de l'Etat mises en dépôt avant le 7 octobre 1910 dans les Musées de France appartenant aux collectivités territoriales
--	---

### MEDIATHEQUES

<b>05.2.01</b> <b>DSPDCbibl001</b> <b>2022/102/S</b>	Actualisation de la liste des consommations et leurs tarifs du café culturel au sein de la Médiathèque Chalucet
--	---

### EXPOSITIONS

<b>05.4.01</b> <b>DSPDCacul007</b> <b>2022/103/S</b>	Autorisation de signer la convention de partenariat entre la Ville de Toulon et l'Etablissement Public Administratif ARSUD en vue de l'exposition « Camus et la pensée de midi » à la Médiathèque Chalucet
<b>05.4.02</b> <b>DSPDCacul003</b> <b>2022/104/S</b>	Signature de la convention de partenariat tripartite entre la Ville de Toulon, les Rencontres Internationales de la Photographie d'Arles 2022 (53ème édition) et l'Atelier Lucien Clergue en vue de l'exposition estivale « Lucien Clergue, le Méditerranéen » à la Maison de la Photographie, à la Galerie des Musées et au Cabinet d'arts graphiques du Musée d'Art de Toulon
<b>05.4.03</b> <b>DSPDCmuse003</b> <b>2022/105/S</b>	Autorisation de principe de signer des conventions de mise en dépôt-vente d'ouvrages et de produits dérivés dans les musées et galeries de la Ville de Toulon
<b>05.4.04</b> <b>DSPDCacul004</b> <b>2022/106/S</b>	Signature de la convention de partenariat entre la Ville de Toulon et le Salon International d'Art Contemporain Art-O-Rama (16ème édition) en vue des expositions estivales des galeries et musées de la Ville

**RAPPORTEUR**

**Madame Virginie PIN, 6ème Adjoint au Maire**

**PROPRIETES FONCIERES**

<b>06.2.01</b> <b>DFJfonc08</b> <b>2022/107/S</b>	Cession d'un emplacement de stationnement situé immeuble Le Renaissance, rue des Riaux, cadastré CN n°733, au prix de 10 000 €
<b>06.2.02</b> <b>DFJfonc09</b> <b>2022/108/S</b>	Acquisition à titre gratuit et de plein droit d'un bien vacant et sans maître situé 15, rue Pomme de Pin, lot n°1, cadastré section CM n°203

## RAPPORTEUR

Monsieur Mohamed MAHALI, 11ème Adjoint au Maire

### DEFI CLIMATIQUE

<b>11.2.01</b> <b>DADvildur008</b> <b>2022/109/S</b>	Autorisation de signer la charte nationale « Une plage sans déchet Plastique » et la charte régionale « Zéro déchet plastique » et engagement dans la mise en œuvre d'actions pour la diminution des pollutions plastiques en milieux naturels
<b>11.2.02</b> <b>DADvildur007</b> <b>2022/110/S</b>	Attribution de subvention de fonctionnement à l'association "Les Alchimistes" œuvrant pour le défi climatique et l'écologie urbaine

**RAPPORTEUR**

**Monsieur Luc DE SAINT-SERNIN, 13ème Adjoint au Maire**

**AMENAGEMENT DURABLE**

<b>13.1.01 DADvildur009 2022/112/S</b>	Attribution de subventions de fonctionnement à 3 associations œuvrant pour la protection de l'environnement sur le littoral
--	---

## RAPPORTEUR

Monsieur Christophe MORENO, 17ème Adjoint au Maire

### DYNAMISATION COMMERCIALE

<b>17.1.01</b> <b>DFJdevcom004</b> <b>2022/113/S</b>	Modification du taux de subventions accordées par la Ville de Toulon dans le cadre du Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce Pont du Las- Rodheillac pour le renouvellement de bancs des revendeurs et forains du marché de la place Martin Bidouré
<b>17.1.02</b> <b>DFJdevcom003</b> <b>2022/114/S</b>	Attribution de subventions aux commerçants sédentaires et non sédentaires pour les travaux de réhabilitation de devantures et enseignes commerciales ainsi que les investissements liés à la transition numérique dans le cadre du Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce - Opération Collective en Milieu Urbain - centre-ville

### COMMUNICATION

<b>17.3.01</b> <b>DGScom02</b> <b>2022/115/S</b>	Approbation du règlement du concours photographique sur le réseau Instagram "Toulonforever2022"
--	---

**RAPPORTEUR**

**Monsieur Erick MASCARO, 21ème Adjoint au Maire**

**TRAVAUX COMMUNAUX**

<b>21.3.01 DSTbâti005 2022/116/S</b>	Signature de la convention de coopération avec la Métropole Toulon Provence Méditerranée, relative aux travaux de désensablement de la 4ème anse des plages du Mourillon
<b>21.3.02 DSTbâti004 2022/117/S</b>	Dépôt de demandes d'autorisation d'urbanisme